

Plan de session de formation

Violences domestiques, Prestataires de soin de santé & Droits de l'homme

DOMESTIC VIOLENCE AS PUBLIC HEALTH ISSUE AND ROLE OF HEALTH CARE PROVIDERS

One of the most comprehensive global studies ever on DV, conducted by WHO (2005), found that globally, one in six women are targets of domestic violence.

Understanding DV
- Any form of abuse causing harm or injury to physical & mental health
- Women or compromising her life and safety

Consequences of DV on women
+ Bruises, burns + Depression
+ fractures, chronic injuries, homicide
+ Panic attack
+ Battering during pregnancy + lack of appetite
+ anxiety, chronic + Suicide headaches
+ Sexual violence + sleep & eating disturbance
+ Vague aches and pains

Why DV is Public health issue
- hospital is 1st contact
- Non-Threatening place
- Medico-Legal Evidence
- Doctor as a Expert
- The treatment of health after violence took place

★ YOU Can Make a Difference !


Identify Abuse
- Look for signs & symptoms revealing abuse
- Probe sensitively
- Assure confidentiality

Emotional Support
- Listen carefully
- believe in her
- validate her experience
- convey that violence is not her fault

Medical Support
- Take history
- attend all injuries

Info + Referral
- Ask her abt safety
- Refer her to other agencies for further help.

Documentation
- Medico-Legal Documentation



Développé par: *Rashmi Divekar*
Nazmi Zengin
Sardar Arif Uddin
Alicia Dibbets
Traduit par: *Raphaëlle Rafin*

The International Federation of Health and Human Rights Organisations (IFHHRO)

La IFHHRO compose un réseau unique d'organisations actives dédiées à la protection et à la promotion des droits de l'homme liés à la santé. Ses membres et observateurs sont des groupes de droits de l'homme qui s'intéressent aux violations de droits relatifs à la santé, des associations médicales impliquées dans un travail sur les droits de l'homme, ainsi que des organisations qui ont été créées spécifiquement dans le but de mobiliser les travailleurs de la santé autour de la protection des droits de l'homme.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet : www.ifhhro.org

Copyright © IFHHRO, 2010

Ce plan de session peut être reproduit à condition que sa source soit spécifiée.
La IFHHRO accepte volontiers les propositions de traduction.
Des copies du plan de session sont disponibles, sur demande, dans d'autres formats.
Pour plus d'informations: ifhhro@ifhhro.org

Couverture : affiche réalisée lors d'une de la session générale de la IFHHRO pour la formation du personnel encadrant, septembre 2009.



Objectifs d'apprentissage

- Prendre conscience des conséquences des violences domestiques en matière de santé
- Comprendre le lien entre violence domestique et droits de l'homme
- Reconnaître que les prestataires de soin de santé (docteurs et infirmiers) peuvent jouer un rôle dans les cas de violences domestiques



Groupe cible

Les prestataires de soin de santé pouvant être exposés à des victimes de violence domestiques et ayant des connaissances de base sur les droits de l'homme.



Durée

120 minutes

Conseil : il est possible de créer une version plus courte de la session en laissant de côté l'étape 3.



Matériel

- Cartes
- Marqueurs
- Ruban adhésif opaque
- Feuilles de tableau de conférence



Outils pédagogiques

1. PowerPoint (disponible séparément)
2. Jeu de rôle A (exemple négatif) et Jeu de rôle B (exemple positif)
3. Echantillon de droits de l'homme pertinents
4. Réponses et exemples



Plan de session

Préparation

Imprimer deux exemplaires de chacun des jeux de rôle (Outil pédagogique 2). Imprimer un exemplaire de l'Outil pédagogique 3, et le découper en suivant les lignes pointillées. Recopier les droits de l'homme proposés dans l'Outil pédagogique 4 l'un en dessous de l'autre dans la moitié gauche de 2 ou 3 feuilles de tableau de conférence.

Étape 1 Introduction & Objectifs (5 minutes)

Expliquer le sujet principal et les objectifs de la session aux participants.

Étape 2 Prévalence des violences domestiques (5 minutes)

Projeter aux participants la diapositive 2 de la présentation PowerPoint avec la définition de la violence domestique.

Demander aux participants à quelle fréquence ils pensent que les violences domestiques se produisent : est-ce un problème rare ou commun ?

Projeter aux participants la diapositive suivante détaillant la prévalence de la violence domestique à l'échelle mondiale. S'appuyer sur cette information pour expliquer que les violences domestiques est omniprésent dans la société.

Étape 3 *Problèmes de santé (25 minutes)*

Distribuer les cartes et demander aux participants de consacrer une minute à écrire les problèmes de santé que les femmes présentent en venant les consulter (un problème par carte). Leur demander de se focaliser sur les problèmes de santé qui sont liés aux violences domestiques. Afficher les cartes de façon à ce que tout le monde puisse les voir et discuter brièvement de ces problèmes en s'appuyant sur les questions suivantes :

- Les participants reconnaissent-ils les problèmes écrits par les autres ?
- A quelle fréquence sont-ils confrontés à un problème de santé en particulier ?
- En quoi le problème de santé est-il lié aux violences domestiques ?
- De quelle manière abordent-ils habituellement ce problème de santé ?

Clore la discussion en comparant les cartes avec la diapositive 4 exposant des problèmes de santé communs pouvant indiquer des violences domestiques à l'égard des femmes.

Étape 4 *Jeux de rôle (20 minutes)*

Demander deux participants volontaires pour se plier aux jeux de rôle : l'un joue le patient et l'autre le docteur. Fournir aux participants le scénario des deux jeux de rôle et leur laisser 5 minutes en-dehors de la salle pour pouvoir se préparer. Pendant ce temps là, disposer deux chaises et une table à l'avant de la salle pour servir d'estrade. Ne pas révéler quel est le jeu de rôle qui met en scène la situation positive et celui qui dépeint la situation négative.

Laisser la scène aux deux participants qui ont préparé le jeu de rôle. Leur demander de commencer avec le jeu de rôle A. Chaque jeu de rôle ne doit pas durer plus de 7 minutes.

Étape 5 *Discussion (20 minutes)*

Mener une discussion sur les jeux de rôle en s'appuyant sur les questions suivantes :

- Quelles sont les points communs entre les deux jeux de rôle ?
- Quelles sont les différences entre les deux jeux de rôle ?
- Quel jeu de rôle a donné un mauvais exemple de réponse de la part du prestataire du soin de santé ?
- Quel jeu de rôle a donné un bon exemple de réponse de la part du prestataire du soin de santé ?
- En quoi ces réponses sont-elles bonnes, ou mauvaises ?
- Reconnaissez-vous les situations dépeintes dans ces jeux de rôle ?

Étape 6 *Violences domestiques et droits de l'homme (25 minutes)*

Afficher les feuilles de tableau de conférence préparées et exposant la liste de droits de l'homme de façon à ce que tout le monde puisse les voir. Diviser les participants en sept groupes et fournir à chaque groupe un intitulé de droit de l'homme pertinent tiré de l'Outil pédagogique 3. Leur demander de proposer une suite à la phrase distribuée en réfléchissant à la relation entre ce droit de l'homme et les jeux de rôle qu'ils viennent de voir (5 minutes). Laisser à chaque groupe la possibilité de présenter leur phrase complétée. La deuxième colonne de l'Outil pédagogique 4 propose une liste de réponses possibles auxquels les participants peuvent penser en premier lieu.

Expliquer aux participants que, bien que ces réponses ne soient pas incorrectes, s'interroger aux violences domestiques dans une perspective de droits de l'homme exige d'aller plus loin. Les violences domestiques deviennent un problème de droit de l'homme lorsqu'un gouvernement ne prend pas les mesures adéquates afin d'empêcher et de remédier à ce problème. La solution consiste à regarder au-delà des causes et conséquences directes (médicales) des violences domestiques pour réfléchir comment la situation dans laquelle cette femme se trouve aurait pu être empêchée et comment y remédier.

Pour chacun des droits, demander aux participants de trouver des mesures que le gouvernement devrait prendre afin de gérer les violences domestiques. Reporter leurs idées à l'écrit sur les feuilles de tableau de conférence. Les exemples fournis dans la troisième colonne de l'Outil pédagogique 4 peuvent servir à fournir des idées aux participants. A la fin de l'exercice, inviter les participants à regarder ensemble la liste de mesures et leur demander d'identifier les différents rôles des prestataires de santé dans ce processus de prévention et de protection.

Étape 7 *Rôle des prestataires de soin de santé (15 minutes)*

Projeter les diapositives PowerPoint restantes afin d'expliquer le rôle des prestataires de soin de santé dans les cas de violences domestiques.

Étape 8 *Conclusion (5 minutes)*

Conclure la session en insistant sur le message-clé:

- Les violences domestiques à l'égard des femmes prévalent dans la société
- Les violences domestiques sont un problème relevant des droits de l'homme
- Les prestataires de soin de santé ont un rôle important à jouer dans l'assistance aux victimes de violences domestiques

Outil Pédagogique 1 – PowerPoint

Les diapositives de la présentation PowerPoint nécessaires à cette session sont reproduites ci-dessous. La présentation d'origine est disponible séparément.

Violences conjugales à l'égard des femmes

Définition

Tout acte de violence dirigé contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Prévalence

Une étude mondiale détaillée conduite par l'OMS sur la violence domestique à l'égard des femmes a révélé que, de manière générale, une femme sur six est la cible de violences domestiques.

Etude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes (2005)

Symptômes éventuels de violence conjugale

Symptômes physiques :

- Ecchymoses
- Coups
- Fractures
- Fatigue chronique
- Perte d'appétit
- Maux de tête
- Douleurs abdominales
- Douleurs générales

Symptômes émotionnels :

- Anxiété
- Dépression
- Résignation
- Hébétude
- Sentiment de culpabilité
- Manque d'estime de soi
- Insomnie

Violence conjugale & soins de santé

- Les prestataires de soin de santé sont le premier interlocuteur
- Les institutions de santé sont des lieux sécurisants

Rôle du prestataire de soin de santé

Identifier les mauvais traitements

- Chercher les signes et symptômes d'abus
- Interroger avec tact
- Assurer la confidentialité

Rôle du prestataire de soin de santé

Support moral

- Ecouter attentivement
- Croire en elle
- Corroborer son expérience
- La convaincre qu'elle n'est pas la cause de la violence

Support médical

- Se renseigner sur ses antécédents
- S'occuper de toutes les blessures

Rôle du prestataire de soin de santé

Suivi

- L'interroger sur sa sécurité
- La diriger vers d'autres institutions pour une aide suivie

Documentation

- Documentation médico-légale

Outil Pédagogique 2 – Jeux de rôle



Jeu de rôle A

Une femme se rend chez le docteur pour se plaindre d'une douleur à l'épaule droite. Elle évite le contact visuel et fournit une description très vague de l'origine de la douleur. Le docteur n'examine pas son épaule et ne demande pas de détails supplémentaires sur les raisons sous-jacentes à la douleur. Le docteur prescrit un analgésique ainsi que des anti-inflammatoires et explique à la femme comment prendre ces médicaments.

Quelques jours plus tard, la femme retourne chez le docteur pour se plaindre des mêmes symptômes. Cette fois-ci, elle tente de donner plus de détails sur ce qui a causé la douleur. Avant qu'elle ait fini de parler, le docteur l'interrompt pour lui prescrire un médicament plus fort et sous-entendre ainsi qu'elle exagère probablement ses symptômes.

Une semaine plus tard, la femme se rend une nouvelle fois chez le docteur, en se plaignant toujours des mêmes symptômes. Le docteur refuse de la voir.

La femme rentre chez elle et se suicide.



Jeu de rôle B

Une femme se rend chez le docteur pour se plaindre d'une douleur à l'épaule droite. Elle évite le contact visuel et fournit une description très vague de l'origine de la douleur. Le docteur examine son épaule et découvre que son bras est également couvert d'ecchymoses à différents stades de guérison. Tout en notant ses antécédents, le docteur l'interroge sur ses conditions de vie et, avec tact, essaie d'obtenir plus d'informations sur ce qui a pu causer la douleur et les ecchymoses. La femme admet que chez elle la situation n'est pas facile, mais elle refuse d'entrer dans les détails et reste vague sur l'origine de ses blessures. Le docteur prescrit un analgésique ainsi que des anti-inflammatoires et demande à la femme de revenir pour une autre consultation quelques jours plus tard.

Lorsque la femme revient quelques jours plus tard, elle se plaint des mêmes symptômes. Le docteur l'interroge une nouvelle fois sur ses conditions de vie, et la femme finit par admettre que son mari est au chômage et qu'il lui rend la vie difficile. Après un moment et un questionnement patient, la femme révèle que son mari la bat souvent pour prendre son argent. Le docteur insiste sur le fait que la violence est inacceptable et expose à la femme les solutions d'aide disponibles. La femme ne veut pas porter plainte auprès des autorités, mais elle est prête à donner suite en se rendant à une clinique spécialisée dans la violence domestique.

La femme partie, le docteur remplit soigneusement les informations relatives à sa situation pour référence ultérieure et au cas où la femme décide finalement de porter plainte.

Outil Pédagogique 3 – Echantillon de droits de l'homme pertinents

----- ✂ -----

La plainte que la femme a présenté au docteur peut être rattachée au **droit à l'intégrité physique** parce que...

----- ✂ -----

La plainte que la femme a présenté au docteur peut être rattachée au **droit à l'intégrité morale** parce que...

----- ✂ -----

La plainte que la femme a présenté au docteur peut être rattachée au **droit à la sécurité** parce que...

----- ✂ -----

La plainte que la femme a présenté au docteur peut être rattachée à l'**interdiction de la torture** parce que...

----- ✂ -----

La plainte que la femme a présenté au docteur peut être rattachée au **droit à un meilleur état de santé possible** parce que...

----- ✂ -----

La plainte que la femme a présenté au docteur peut être rattachée au **droit à l'information** parce que...

----- ✂ -----

La plainte que la femme a présenté au docteur peut être rattachée au **droit à un logement adéquat** parce que...

----- ✂ -----

Outil Pédagogique 4 – Réponses et exemples

Droit de l'homme	Réponse possible	Exemples de mesures
Droit à l'intégrité physique	Blessure physique causée par des violences domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de prévention contre les violences domestiques - Mesures pour la protection des femmes victimes des violences domestiques - Infrastructures dédiées à l'assistance des victimes de violences domestiques - Les violences domestiques sont un crime reconnu - Mécanismes de plainte pour les femmes victimes de violences domestiques - Sensibilisation des agents de police aux problèmes de violences domestiques - Poursuites judiciaires des auteurs de violences domestiques - Procédé d'application de preuves médico-légales
Droit à l'intégrité morale	Blessure morale causée par des violences domestiques	
Interdiction de la torture	Blessure physique/morale causée par les violences domestiques	
Droit à la sécurité	Manque de sécurité en conséquence de violences domestiques	
Droit à l'égalité dans la famille	Traitement inégal au sein du foyer en relation avec des violences domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de promotion de l'égalité homme-femme au sein de la famille
Droit à la santé	Manque de soins suffisants suite à des violences domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures dédiées à l'assistance des victimes de violences domestiques - Sensibilisation des prestataires de soin de santé aux violences domestiques
Droit à l'information	Manque d'informations nécessaires sur les violences domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Relais d'information pour les femmes sur les violences domestiques, leurs causes et conséquences, ainsi que les possibilités d'aide
Droit à un logement adéquat	Impossibilité de rentrer dans son foyer entraînée par des violences domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Création de lieux sûrs disponibles aux femmes victimes de violences domestiques - Dispositions favorables à l'adoption d'ordres d'éloignement contre l'auteur pour que la femme puisse rentrer chez elle